



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Le Ministre

Nos Réf. : D-21-026537

Paris, le 20 octobre 2021.

Mesdames, Messieurs,

Chaque jour, vos associations et vos entreprises se déplacent partout en France pour être au plus près des patients. Ce service de proximité est essentiel pour notre système de santé. Tous vos collaborateurs montrent un engagement sans faille. Leur mobilisation quotidienne ne s'est pas démentie au moment où le pays était confiné, pour apporter aux patients les services dont ils ont besoin.

Les patients vous connaissent et vous reconnaissent parce que chacun d'entre nous, à un moment de sa vie, pourra avoir besoin de vous. Cette reconnaissance des patients est la plus belle des réponses à votre engagement et je suis pleinement conscient du rôle que vous jouez dans notre système de santé.

Mon ministère s'est engagé dans des travaux pour mener des réflexions sur le rôle de votre profession et sur la méthode pour évaluer, reconnaître et tarifier une prestation. Cette étape est indispensable car aujourd'hui, nous ne disposons d'aucun référentiel permettant de décrire et calibrer les prestations que vous réalisez, ce qui entraîne des incompréhensions de part et d'autre. J'ai demandé à mon cabinet de piloter ce groupe de travail qui réunit l'ensemble des parties prenantes et qui devra aboutir rapidement à des propositions concrètes.

Je souhaite également que vous puissiez vous réunir très rapidement avec la direction générale de l'offre de soins (DGOS) pour évoquer les nouvelles missions que votre profession pourrait remplir et plus particulièrement votre rôle dans la coordination des sorties d'hospitalisation. L'objectif est d'instruire pleinement les sujets, en écartant tout corporatisme et idées préconçues, afin que je puisse ensuite me prononcer sur l'intérêt pour notre système de vous confier ces nouvelles missions.

Votre rôle est bien d'être à l'interface des différents professionnels de santé, en permettant de favoriser le retour à domicile ainsi que l'autonomie des patients et des personnes en situation de handicap, tout en respectant les responsabilités et les compétences de chacun de ces acteurs.

Notre protection sociale est l'une des meilleures au monde. Il faut le dire, il faut en être fier et surtout il faut maintenir ce niveau d'exigence. Notre pays prend en charge tous les patients quel que soit leur revenu : c'est un modèle que beaucoup de pays nous envient. Ce modèle que je souhaite protéger entraîne inéluctablement la question de sa soutenabilité financière. Concernant votre secteur, nous souhaitons accompagner sa croissance qui est légitime, car en partie liée au virage ambulatoire et à l'augmentation du nombre de patients traités. La croissance moyenne de la dépense remboursée de votre secteur est de plus de 5 % par an depuis 2017, en tenant compte des baisses tarifaires. Pour 2022, les baisses tarifaires seront de l'ordre de 200 M€

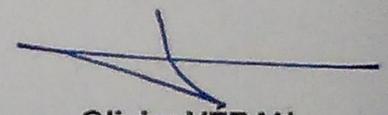
14 avenue Duquesne – 75350 PARIS SP 07
Téléphone : 01 40 56 60 00

(dont une grande partie a déjà été actée) pour l'ensemble du secteur des dispositifs médicaux et des prestations, représentant plus de 9 milliards de dépenses remboursées chaque année. Ces baisses tarifaires sont réparties entre l'ensemble des acteurs, fabricants et pharmaciens compris. Elles sont établies par le comité économique des produits de santé (CEPS), en privilégiant le dialogue conventionnel avec les acteurs. J'ai demandé à ce que le CEPS puisse vous présenter rapidement ses intentions pour l'année 2022. Par ailleurs, la renégociation de l'accord-cadre doit être un objectif partagé entre vous et le CEPS car il est l'acte fondateur d'une nouvelle dynamique d'échange entre vos organisations.

Pour conclure, je remercie chacun d'entre vous pour l'action qu'il mène au quotidien. Je suis ouvert à réfléchir à de nouvelles missions pour votre profession, mais je me dois également d'assurer la soutenabilité de notre système de santé, qui passe par une croissance maîtrisée.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Bien cordialement



Olivier VERAN